

Ville de Fresnes
Département des
Services à la Population
Direction des Solidarités
Service Habitat-
Logement

Rédacteur :
Timothée MARIAU

A faint, light green line drawing of a map of Fresnes is visible in the background, showing the town's layout and surrounding areas.

**Compte-rendu de la balade urbaine
du 14 mai 2024
secteur Frères Lumière/Lutèce/Vallée aux Renards**

1. Objectif de la balade urbaine

Cette balade urbaine s'inscrit dans la démarche de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) portée par la ville de Fresnes depuis le mois de mars 2024.

Cette initiative partenariale vise à améliorer la qualité du cadre de vie des Fresnois.es dans plusieurs quartiers de la commune en renforçant les échanges entre les différents acteurs y intervenant (services communaux, bailleurs sociaux, gestionnaires de copropriétés, établissement public territorial, etc.).

Les balades urbaines menées sur ces périmètres permettent la réalisation d'un diagnostic partagé entre habitants, bailleurs sociaux, élus et services de la commune. Les participants peuvent ainsi identifier les éléments positifs (espaces verts, aires de jeux, etc.) mais aussi les points d'amélioration (mobiliers urbains dégradés, stationnements sauvages, dépôts sauvages, etc.) au sein des quartiers concernés.

Ce travail permettra de favoriser une meilleure coordination et une plus grande réactivité des acteurs concernés à la suite des signalements reçus. La finalité de ces travaux est la construction d'un plan d'actions permettant de prévenir les difficultés rencontrées (actions de sensibilisation et de prévention, mise en place d'interventions conjointes, etc.), de résoudre les désordres et d'améliorer le cadre de vie dans chacun des quartiers de la commune.

2. Compte-rendu synthétique

a. Les signalements

Cette balade urbaine a permis la réalisation de 53 signalements dont :

- 52 étaient liés à une problématique nécessitant une intervention (à court ou moyen terme) de la ville, d'un bailleur ou de partenaires institutionnels.
- 1 était lié à un aspect positif du quartier :
 - il a notamment été souligné que le terrain de sport situé au cœur de la résidence de la Lutèce est très utilisé et qu'il permet aux enfants du quartier de profiter d'un terrain de sport à proximité directe de leurs habitations.

b. Les thématiques évoquées

Les problématiques identifiées par les participants lors de cette balade portaient sur les thématiques suivantes :

- Stationnement sauvage/abusif/épave : 12
- Propreté/Dépôts sauvages/Jets par les fenêtres : 10
- Mobilier Urbain (bancs, poutrelles, etc.) : 6
- Sécurité/Nuisances/Squats/Tranquillité publique : 6
- Voirie (routes, trottoirs, etc.) : 6
- Aire de jeux : 5
- Circulation/Mobilités : 2
- Eclairage public : 2
- Espaces verts : 1
- Nuisibles (pigeons, rats, etc.) : 1
- Equipements publics : 1

c. Les acteurs concernés

Il est important de rappeler que l'ensemble des espaces communs (routes, trottoirs, parkings, espaces verts, aire de jeux, etc.) composant un quartier ne sont pas tous publics (commune, établissement public territorial, département, etc.) et peuvent être entretenus par différents acteurs privés (bailleurs sociaux, copropriétés, etc.).

Parmi les 52 signalements recensés :

- 16 concernent des espaces gérés par le bailleur social Valophis Habitat,
- 12 concernent des espaces gérés par le bailleur social SEQENS,
- 12 concernent des espaces gérés par le bailleur social Immobilière 3F,

- 11 concernent des espaces gérés par la commune de Fresnes ou l'établissement public territorial Grand Orly Seine-Bièvre,
- 2 concernent des espaces gérés par le gestionnaire du Foyer Jeunes Travailleurs ADOMA.

3. Perspectives et conclusions

L'ensemble des signalements réalisés a fait l'objet d'une transmission aux gestionnaires compétents afin de permettre une intervention à court terme pour les plus simples (véhicules en situation de stationnement abusif ou épaves, dépôts sauvages de déchets, tags, etc.).

Les signalements les plus complexes nécessitant des investissements plus lourds (réfection de routes, changement de circulation, déficit de places de stationnements deux-roues, reprise d'aires de jeux, etc.) ou la mise en place d'actions préventives (lutte contre les jets par les fenêtres, sensibilisation concernant les dépôts sauvages, coordination des opérations de dératisation, etc.) seront intégrés dans le plan d'actions. Ce dernier sera adopté par le Conseil Municipal et les partenaires de la démarche pour une durée minimale de trois ans et viendra fixer les engagements réciproques des signataires.

Une élaboration concertée des actions sera concrétisée par des ateliers de travail qui se tiendront à partir de septembre 2024 et rassembleront les habitants, la commune et les différents acteurs intervenant sur les quartiers concernés. L'objectif est de répondre à la fois aux besoins des habitants et aux capacités des différents gestionnaires afin d'améliorer le cadre de vie des Fresnois.es.